



République du Bénin

\*\*\*\*\*

***BILAN AN 4 DE LA RUPTURE DANS LES SECTEURS  
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE***

**Emission télévisée « Le Temps des Moissons »**

**Invitée :** Mme Alimatou Shadiya ASSOUMAN (Ministre de l'Industrie et du Commerce)

**Animateurs :**

↗ Koudousse ABDOULAYE (ORTB)

↗ Romuald HOUNHOU (E TELE)

## **Introduction**

Le **Commerce** et l'**Industrie** constituent des leviers de l'économie béninoise, des secteurs clés de création de richesse et d'emplois. Ces secteurs ont connu aussi des réformes avec le Gouvernement de la Rupture pour impulser le développement du Bénin. Après quatre (04) ans de gestion, quel bilan peut-on faire ? on en parle sur ce plateau avec la **Ministre de l'Industrie et Commerce (MIC), Alimatou Shadiya ASSOUMAN**.

**Question : Bonjour Mme le Ministre et merci d'avoir accepté notre invitation. Avant Patrice TALON, quelle était l'état des lieux dans les secteurs de l'Industrie et du Commerce ?**

**Réponse :** L'état général du pays avant que le **Président Patrice TALON** ne prenne les rênes du pouvoir, nous le savons tous. C'est cela qui a sous-tendu les piliers du **PAG** que nous connaissons. C'était un état des lieux loin de toute ambition de développement économique. Le **pilier II du PAG est « Amorcer la transformation structurelle de l'économie béninoise »**. Donc voilà la cohérence.

**Mme le Ministre, où en est-on aujourd'hui avec la vision du Chef de l'Etat ? Comment cette vision s'est-elle matérialisée sur le terrain ?**

La vision du Chef de l'Etat pour ce qui concerne notre portefeuille est de mettre la promotion de l'**Industrie** et du **Commerce** au cœur du développement national. C'est une vision claire de l'action publique au service du développement. Et quand on parle de promotion d'Industrie et du Commerce, c'est avec le secteur privé comme moteur de création de richesse, de plus-value et d'emplois.

**Y a-t-il des conditions pour permettre à ce secteur privé de s'épanouir au Bénin ?**

Il faut toujours partir de cette vision ambitieuse que nous avons la chance de pouvoir réaliser aujourd'hui en **l'AN IV**. Et il faut rappeler également que cette vision ne s'est pas trompée. Puisque quand on regarde ce qui est fait, on se rend compte qu'une vision

contraire serait suicidaire pour l'éclosion de tout secteur économique, industriel et commercial. Et surtout quand on se place dans une perspective de qualification économique rigoureuse – et c'est le cas depuis **avril 2016** et c'est pour cela qu'on en est là avec tout ce que vous voyez –, cette vision est réelle et on en est loin. Parce que déjà dans le secteur de l'Industrie, il y a eu un ajustement du cadre législatif sur **deux (02) axes**. **Premièrement**, le Bénin s'est doté d'un nouveau **Code des investissements**, un Code incitatif qui permet aujourd'hui de l'identifier comme le pays des investissements sécurisés. Car, quand on investit, ce n'est pas pour du court terme quand on parle développement. C'est pour des investissements réfléchis. Et d'ailleurs pour la méthode TALON que nous connaissons tous, c'est la méthodologie rigoureuse. Tout doit être pensé pour la durabilité. Et c'est pour cela qu'on rappelle toujours le **pilier II** pour la transformation structurelle de l'économie. Cela veut dire qu'on ne veut pas du saupoudrage. On réfléchit et on adapte à la réalité tout ce que nous devons faire. C'est le développement et non pas autre chose.

Après le Code des investissements dont le socle est d'avoir un environnement incitatif qui encourage l'investissement, un environnement qui réduit et annule tout ce qui est obstacle, **l'APIEx** qui est le bras opérationnel s'y attèle tous les jours avec des réformes au niveau des entreprises de toutes tailles. Les **PME** et les **PMI** constituent la base de toute économie en termes d'entreprise. Quand on parle de cadre incitatif, cela élimine tout obstacle à l'installation des entreprises prometteuses, productrices et pourvoyeuses d'emplois et de richesse. Donc **zéro tracas**, c'est cela notre leitmotiv et c'est cela qui impulse le développement.

### **En quatre ans, est-ce que les investisseurs sont vraiment venus au Bénin ?**

En **quatre (04) ans**, nous avons agréé **trente-six (36) entreprises**, et pas des moindres. Sur les trente-six (36) entreprises, les produits de la moitié sont déjà dans la circulation. En quatre (04) ans, nous avons agréé des entreprises d'envergure internationale. Notamment une **entreprise britannique** installée dans un pays francophone. Nous aurons l'occasion d'en parler plus tard. Il faut en être fier. Et cela est dû à toutes les réformes que nous avons amorcées, et surtout le cadre créé pour attirer ces entreprises-

la. Elles sont à diverses phases d'installation. Vous allez voir d'autres entreprises qui sont à nos portes et qui vont s'installer bientôt

Quand on a fait un cadre incitatif, il faut mettre ces entreprises quelque part. C'est le 2<sup>ème</sup> élément dont j'ai parlé tantôt qui est la création d'une **Zone Economique Spéciale**.

**Il y a donc un espace dédié pour l'érection d'un certain nombre d'industries ?**

Oui et cela dans un cadre légal. Car il y a la loi du **19 juin 2017** portant **création du régime des Zones Economiques Spéciales**. Nous avons donc la **Zone Economique Spéciale de Glo Djigbé** sur **10.000 hectares** dont **1.640 hectares** prêts pour accueillir les entreprises qui ont déjà amorcé un niveau d'investissement dans la commune d'Abomey-Calavi. Oui, il y a un cadre. Oui, nous avons où les mettre, avec un accompagnement et des réformes prometteuses. **10.000 hectares**, c'est important de le signaler parce que c'est ambitieux. Et quand on a déjà des industries qui entendent cela et disent qu'il y a de l'espace, il y a un cadre, on doit être fier. Parce qu'il y aura des emplois et de la croissance.

**Mme le Ministre, nous avons cru comprendre que votre ministère a un caractère transversal. Parlez-nous-en ?**

Le **Ministère de l'Industrie et Commerce** dans tous les pays balaie tous les secteurs. Dans le contexte des nations organisées telle que nous l'avons aujourd'hui, croyez-vous qu'il soit possible d'avoir une activité humaine créatrice de richesse qui ne passe par une entreprise ? Non ! Tout, que ce soit l'élevage, le tourisme, l'agriculture, l'énergie... tout passe par une entreprise ou industrielle, ou commerciale. Donc nous sommes en amont et en aval de tout secteur économique. C'est mon sentiment et ma conviction. Le **Ministère de l'Industrie et du Commerce** doit être une locomotive de l'économie dans le développement.

**Comment se sent-on quand on a le feed-back qu'une entreprise telle Blue Skies vient s'installer chez soi ?**

On a un sentiment de fierté à plusieurs titres. Quand on a une vision de cette qualité-là, qu'on a un Chef d'Etat engagé, l'industrialisation du Bénin est une réalité. Là, on le voit et on est fière de pouvoir accompagner et de mettre en œuvre une vision aussi ambitieuse. C'est très important de rappeler la vision et de matérialiser cette vision à travers l'élément projeté. Car, cela révèle la cohérence des programmes dédiés au **Ministère de l'Industrie et du Commerce**.

On a le Programme de dynamisation des échanges avec la sous région, le Programme de renforcement des capacités productives et commerciales, le Programme de renforcement des PME et PMI et de leur mise à niveau, le Programme de viabilisation des zones franches et des sites industriels et l'Appui institutionnel. A travers l'élément, on voit bien la cohérence de ces programmes d'une part, la transversalité du Ministère d'autre part parce qu'il y avait la participation du ministre de l'Energie qui est venu parler de l'apport attendu de l'énergie pour les grosses entreprises afin que les produits soient compétitifs. Car avoir des produits compétitifs à plus de **6.000 km**, c'est une fierté. Car, les salades de fruit faites au Bénin sont une fierté de les voir dans les rayons des pays occidentaux. Oui, on a un sentiment de fierté avec tous ces éléments. Les Programmes, le cadre incitatif, la création des emplois avec les salariés de ces entreprises, et surtout la confiance que les investisseurs ont aujourd'hui en notre pays. C'est une fierté et une réalité.

**Malgré ces efforts, certains pensent que l'Industrie aujourd'hui serait le parent pauvre de votre département. Concrètement qu'est-ce qui est fait pour que ces genres d'entreprises s'installent chez nous au Bénin ?**

Ce qui doit être fait est entrain d'être fait. Qu'est-ce qu'un investisseur cherche ? La sécurité, l'accompagnement, zéro tracasseries, l'espace... Tout est prêt pour cela et pour l'éclosion de l'Industrie. Il n'y a pas de doute. Ça va venir. Je vous ai dit qu'il y a déjà trente-six (36) qui sont à divers niveaux d'installation. On en verra encore. Je fais un appel à nos compatriotes pour la consommation locale, pour beaucoup d'amour et de patriotisme. Je décide de préférer ce que nous produisons. Cela est aussi un plus pour le

développement industriel. Donc, nous devons aimer ce que nous produisons. Cela aide également l'industrie à s'épanouir.

**Alors, que fait votre département ministériel pour la promotion du secteur industriel, notamment des produits locaux ?**

Vous avez vu depuis **quatre (04) ans** l'éclosion de beaucoup de marques de produits fabriqués au Bénin. C'est visible, c'est palpable. On le voit, on en achète, on en consomme. Ensuite, je vous ai parlé des Programmes qui sont mis en œuvre. J'ai parlé des Programmes de mise à niveau. Et quand on fait la mise à niveau des produits, ils sont beaucoup plus demandés à l'extérieur pour l'exportation et cela favorise la productivité. En plus de notre consommation, nous avons des programmes de mise à niveau, de renforcement de capacités productives et techniques qui permet d'exporter nos produits et d'augmenter la production nationale. Avant moi, plusieurs ministres sont déjà passés pour vous parler de tout ce que nous avons fait. Que ce soit en agriculture en termes d'augmentation de la production, il y aura de la matière première et c'est très important qu'il y ait des matières premières pour les industries. Il y a déjà l'accroissement de la matière première. Notamment **l'Ananas, la papaye, le Soja** et beaucoup d'autres produits qui sont utilisés. Tout est fait pour que l'industrie soit une réalité. Et c'est en cours.

**Vous dites que c'est une fierté d'avoir Blue Skies au Bénin. Mais dans le même temps, il y a des structures qui meurent. Nous parlons de COTEB, de SITEX et autres. Pourquoi ?**

Tout à l'heure quand je parlais de la promotion industrielle adaptée, quand j'ai parlé de la méthodologie rigoureuse amenée par le **Président Patrice TALON**, je pense qu'il n'y a pas de confusion quant à l'option choisie. Elle est claire et tout ce que nous faisons doit être dans l'intérêt des Béninoises et des Béninois, et doit s'inscrire dans la durée. Donc complètement contraire aux situations qui ont amené à la fin de vie des entreprises dont vous parlez. Que ce soit **COTEB** ou **SITEX**.

**Est-ce qu'il y a un plan de redressement ou de réhabilitation de ces unités de transformation ?**

C'est des entreprises en fin de vie depuis une **dizaine d'années**. Elles ont déjà subi plusieurs plans de redressement et plusieurs thérapies qui n'ont pas prospéré. Et ce n'est pas un secret que c'est des entreprises en fin de vie. Mais ce qui nous intéresse et ce sur quoi nous travaillons est la ressource humaine. Car la vision est d'impacter les Béninoises et les Béninois. Nous travaillons actuellement sur le sort des ressources humaines. Sinon, l'outil productif de **COTEB** est en fin de vie et on le sait déjà depuis **dix (10) ans**. Et c'est également le cas de **SITEX** où il y a une administration déléguée qui a encore un peu de salariés et de production. Et c'est d'ailleurs pour cela que nous avons mis tout cet arsenal pour attirer les investisseurs afin qu'ils reprennent au moins **SITEX**. Car pour **COTEB**, il n'y a plus rien d'autre à faire.

**Mais il n'y a pas que ces deux (02) entreprises. Il y a d'autres qui n'ont jamais fonctionné. Notamment les unités de transformation de fruits tropicaux ?**

C'est avec tristesse que j'aborde ces questions. Parce qu'il s'agit effectivement de **six (06) unités de production** avec l'ambition de transformer les produits locaux dans des régions diverses. C'est également beaucoup de milliards de F.CFA qui ont été engloutis. Et comme je l'ai dit tantôt, c'est contraire à notre option. C'est-à-dire qu'il faut penser, réfléchir, adapter à la réalité économique ce que nous faisons. Quand on a installé ces unités de production sans recherche de la disponibilité de la matière première, sans recherche de la qualité de l'outil productif, ce n'est pas notre option. C'est triste à dire, mais effectivement les usines n'ont jamais fonctionné. Nous avons fait ce qu'il faut pour que des investisseurs viennent reprendre ces usines-là. Pour tout ce qui est en cours, nous cherchons des issues crédibles. Ce n'est pas du saupoudrage pour ce qui concerne la méthode **TALON**. Et cela, tout le monde le sait.

**Qu'en est-il de la SONACOP qui dispose de stations-services dans presque toutes les communes du Bénin, mais reste une société mourante ?**

A l'instar des deux (02) autres sociétés dont j'ai parlé tout à l'heure, toutes les entreprises étatiques ont subi des plans de redressement. Mais toutes ces options n'ont jamais

prospéré. Pour la **SONACOP**, ce n'est pas de l'industrie, mais de la commercialisation de l'hydrocarbure. Je ne sais pas s'il y a déjà eu une thérapie comme nous proposons actuellement. Nous avons nommé un administrateur provisoire qui va aller au bout de sa mission et faire des propositions concrètes que nous ne manquerons pas de venir exposer sur ce plateau dès que c'est prêt.

**Nous allons changer de registre et parler de Commerce. Qu'est-ce qui est fait dans ce sens pour avoir un commerce de développement pour notre pays ?**

Le **Commerce** est le 2<sup>ème</sup> levier important du ministère. Mais, c'est le levier le plus important dans le développement économique de notre pays. Parce qu'on sait qu'on a beaucoup de commerçants. A côté du commerce de développement, nous avons la chance d'avoir une vision réaliste qui tient compte du commerce de survie. Car, c'est cela qui occupe la grande part dans l'économie de notre pays. La population béninoise est très commerçante. Donc je parle de petits commerces. Non pas que cela ne développe pas le pays, mais au contraire. Nous avons compris et c'est pour cette raison qu'il y a le projet titanesque en cours que constituent les infrastructures marchandes de qualité, modernes et qui reflètent l'ambition que nous avons, qui indique là où nous voulons amener le commerce de survie. Donc les grands marchés vont avoir la chance d'éclorre dans toutes les zones, avec des fonctions qui collent avec notre vision. Donc ces marchés sont très importants pour le développement du commerce de survie.

Je ne peux pas faire cette émission sans parler de l'adoption de notre politique commerciale. C'est une chance de l'avoir puisqu'elle permet d'avoir un fil conducteur qui met en œuvre la vision du Chef de l'Etat. Cette politique qui nous dit qu'à **l'horizon 2025**, le Bénin dispose de l'ensemble des capacités commerciales et institutionnelles pour un commerce intégré dans la chaîne de valeur mondiale et qui permet d'impacter l'environnement et surtout un développement amorcé et réel. Quand on a une politique adoptée dans ce sens, on a un plan d'actions que le **Secrétariat National du Cadre Intégré Renforcé (SNCIR)** – qui est une composante du Ministère de l'Industrie et du Commerce – met en place pour la protection des consommateurs. Puisque pourvoyeur de qualité et de renforcement des capacités. A travers les plans d'actions, le Cadre Intégré Renforcé



amène un appui de mise à niveau à plus d'une trentaine de **PME** et **PMI**. Plus des **deux-cents (200) entreprises** ont bénéficié également des renforcements de capacités. Tout cela pour que les produits soient meilleurs, accessibles, compétitifs et surtout exportables. C'est une réalité et c'est important. Je parle de **codes barres** qui est très important dans le commerce. C'est cela la qualité des produits que vous faites. Nous avons aujourd'hui la fierté d'avoir **cinq cent soixante-sept (567) codes-barres** qui sont à l'extérieur. On a donc une traçabilité de nos produits dans la **sous région**, en **Europe** et aux **Etats-Unis**. Ces codes barres sont des gages de qualité et de fierté. Il ne faut pas qu'on s'arrête là et nous mettons tout en place avec **l'Agence Nationale de Métrologie et de Contrôle Qualité (ANM)** qui nous accompagne et qui accompagne au quotidien les entreprises à certifier leurs produits afin d'avoir les codes barres et que l'offre exportable soit considérable pour équilibrer notre balance commerciale. On dit souvent que la balance commerciale au Bénin est déficitaire. C'est vrai, mais nous refusons cette fatalité. C'est structurellement déficitaire et caractéristique des pays en voie de développement. Ce n'est pas une fatalité. Nous voulons inverser la tendance, tout au moins équilibrer la balance. Et c'est cela qui traduit la vision du Chef de l'Etat avec un programme cohérent dont la finalité est de renverser effectivement la tendance. Et quand on y est parvenu, on peut se dire prêt, qu'on a la qualité et la compétitivité. C'est notre objectif et on y arrivera. Puisque tout est fait et tout est en train d'être fait pour cela.

**Parlez-nous du cadre institutionnel. Quand on parle de commerce, qu'est-ce qui est fait concrètement ?**

Le cadre institutionnel dont on parle concerne la **Chambre du Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB)**. Avec le soutien du Gouvernement, une nouvelle Chambre est née dans son fonctionnement et dans son ambition qui rime aujourd'hui avec une vision prometteuse et gage du développement national. Avant l'avènement de la Rupture, le fonctionnement de la Chambre du commerce n'est pas un secret. Rien n'était fait pour qu'elle ne passe pas à côté de ses objectifs. Aujourd'hui, tout est fait pour qu'elle se recentre sur sa fonction de dynamiser le secteur privé.

**Mme le Ministre, vous avez souhaité une CCIB performante créatrice de richesse. Aujourd'hui, que retenir des réformes ?**

La **Chambre du Commerce et d'Industrie du Bénin**, temple institutionnel de l'Industrie et du Commerce, a connu effectivement des réformes très importantes. Nous avons désormais une administration déconnectée de la Chambre des Elus consulaires. Nous avons une administration réelle avec des cahiers de procédure, une administration qui fonctionne selon des règles économiques conformes à la législation au Bénin qui permet de sauvegarder la confiance qu'on doit avoir dans une gestion. De l'autre côté, nous avons la Chambre des Elus consulaires avec un bureau réduit, cohérent qui permettra de se recentrer sur la dynamisation du secteur privé, d'animer le secteur privé et qui offrira des services de qualité. Et c'est pour cela que j'appelle les opérateurs économiques à soutenir ce nouveau bureau, cette nouvelle institution pour l'intérêt général du secteur privé. Le travail vient à peine de commencer. Mais on voit déjà des choses qui bougent et les opérateurs économiques peuvent en témoigner dès que vous leur donnerez l'occasion.

**Mme le ministre, on ne saurait terminer cette émission sans évoquer la question de la fermeture des frontières du Nigéria. Qu'en est-il exactement et où en sommes-nous aujourd'hui ?**

On ne pouvait pas s'attendre à une fermeture unilatérale des frontières surtout avec le niveau d'avancée de l'intégration régionale. Oui, cela a été une surprise. Mais il faut saluer la diplomatie béninoise et rendre particulièrement hommage au Chef de l'Etat qui s'est personnellement impliqué pour que toutes les exigences de la partie nigériane soient honorées pour l'essentiel en ce qui concerne le Bénin. Et c'est compte tenu de cette avancée notable que le Président du Faso, son **Excellence Marc Roch KABORE**, Champion de la Libre Circulation dans l'espace **CEDEAO**, a présenté un rapport au Président Nigérian. Nous sommes donc dans l'attente de constater l'ouverture des frontières. Parce que tout a été fait.

## **Comment les opérateurs économiques béninois, les hommes d'affaires traversent cette situation puisque les frontières restent fermées à ce jour ?**

Cela n'a pas été une situation facile. Mais il faut saluer les opérateurs économiques, il faut saluer nos compatriotes, nos entrepreneurs qui nous ont accompagnés dans nos décisions. Parce que cela révèle la résilience de l'économie béninoise aux chocs exogènes. Cette résilience est durable avec l'accompagnement, la persévérance des hommes d'affaires béninois. Et ils savent que nous avons toujours été à leur écoute, nous les avons toujours accompagnés. Ils savent que le maximum est fait et c'est pour cela que j'ai rappelé tout à l'heure l'implication personnelle du Chef de l'Etat pour que la situation se décante dès que possible.

## **Parlez-nous des perspectives dans votre secteur ?**

Il y a quelques sujets qu'on n'a pas abordés mais qui sont en perspective. Je vais parler par exemple du **e-Commerce** qui est un secteur prioritaire du PAG. Nous avons déjà commencé à y travailler. Il y avait quelques étapes-clés à traverser et des déplacements à faire pour avancer sur le dossier. Malheureusement avec le **Covid-19**, nous ne pouvons plus bouger. Mais la réflexion est très avancée et très rapidement, nous aurons la possibilité de nous mettre en orbite sur le **e-Commerce** et sur les plateformes de **vente en ligne**. C'est pour cela que nous avons des programmes de renforcement des capacités productives et techniques pour permettre que le **e-Commerce** se développe. Parce que quand on met des produits sur internet, c'est bien pour que tout le monde puisse avoir accès, y compris ceux qui ne sont pas au Bénin. Et c'est pour cela que nous travaillons déjà sur les produits. Nous avons des programmes pour et le **e-Commerce** est vraiment en marche. Le Ministère du Numérique qui a en charge l'interopérabilité est déjà là. Nous avons également les plateformes de paiement en ligne qui se développent. Il nous reste l'adressage électronique que nous allons entamer quand le Covid-19 est arrivé. C'est un projet important, un projet phare que nous allons poursuivre. Je vous ai parlé du patriotisme économique. Nous avons donc le **Made in Benin** dont nous sommes fiers aujourd'hui. On voit bien les prouesses des produits fabriqués au Bénin. Le mois d'octobre sera dédié au « **Consommons local** ». A cette occasion, on pourra mettre à

l'honneur toutes nos entreprises qui produisent des choses importantes, intéressantes que notre quotidien ne connaît pas forcément. On aura l'occasion de découvrir ces entreprises-là et de changer nos habitudes. « Consommons local » pourra changer nos habitudes et rentrer dans nos habitudes. Je vous ai parlé de l'Ananas qui a déjà une indication géographique. Pour cela, l'Ananas pain de sucre est un label Bénin et nous devons finaliser cette indication géographique pour permettre d'avoir une marque. Parce que quand on entend Pain de sucre, on pense au Bénin et cela permet aussi de booster les ventes de ce produit. Nous avons parlé aussi de contrôle qualité. Et il faut dire que le Programme qualité est très important et pour l'Industrie, et pour le Commerce. Nous avons déjà un programme qualité en cours. Quand on obtient des codes barres, on devient plus exigeant à l'entrée comme à la sortie. Et là, en plus des laboratoires pour les médicaments, il en faut aussi pour nos produits. Et là, on va renforcer l'Agence nationale de métrologie à travers les laboratoires. Ce programme était déjà dans le PAG. Ce sont des chantiers qui ont déjà commencé dans la réflexion, et parfois matériellement. C'est vraiment de la méthodologie rigoureuse. On ne fait pas pour faire, mais parce que cela doit changer structurellement l'économie du pays.

**Quelle promesse faites-vous à ces entrepreneurs et hommes d'affaires qui nous regardent et quelle est l'assurance que vous leur donnez en partageant votre espoir avec le peuple béninois ?**

C'est plus qu'un espoir. C'est notre engagement à faire ce qu'il faut et que nous avons mis dans le PAG pour la transformation structurelle de notre économie. C'est plutôt cela et non une assurance. Et j'appelle à l'engagement de tous pour que cela soit une réalité.

**Comment on se sent quand on est responsable d'un ministère et que les autres ministères profitent de vos actions ?**

On se sent fière d'être en amont et en aval du secteur, d'être incontournable dans le secteur. Parce que le Commerce et l'industrie sont les deux leviers de la croissance soutenue dans l'économie. On se sent encore plus engagée avec une pointe de pression.

Car, il faut répondre afin que tout ce qui est entrepris ensemble se réalise en cohérence avec ce qu'il y a dans le PAG.

Appartenir à **BENIN EXPRESS**, la locomotive qui va vers le développement, c'est avec beaucoup d'engagement et de fierté.

### **On vous laisse le soin de conclure cette émission**

Déjà, j'espère que le Covid-19 sera derrière nous très rapidement. Et que tout ce que nous avons entrepris ensemble dont les résultats sont visibles, palpables, dans un enchaînement cohérent du PAG, ne doit pas s'arrêter en si bon chemin.